



PRIMARETTE

M BULLETIN

N

I

C

I

P

A

L

n° 23



2010

SOMMAIRE

- Page 1 : Couverture :
(photo K. VASSEUR).
- Pages 2 et 3 : Le mot du Maire.
- Pages 4 et 5 : Etat Civil, décisions et délibérations du Conseil Municipal.
- Page 6 : Compte Administratif 2008.
- Page 7 : Budget Communal 2009.
- Page 8 : Demandes d'urbanisme 2009.
- Page 9 : Retour sur ...
- Page 10 : Le C.C.A.S.
- Page 11 : Agriculture et environnement.
- Page 12 : La Poste, la Signalétique, les ordures ménagères, les commémorations.
- Page 13 : L'école primaire à Primarette.
- Page 14 : Les fils d'argent.
- Page 15 : L'Ile du Battoir, l'A.S.T.A.
- Pages 16 et 17 : Florilège d'images, Primarette en 2009.
- Pages 18 et 19 : Le Téléthon, La marche des Elus.
- Page 20 : Ripatons et Bartifelles.
- Page 21 : La F.N.A.C.A.
- Page 22 : Les Conscrits.
- Page 23 : ACCA Primarette, la Chasse.
- Pages 24 et 25 : Le C.D.F.P. Comité Des Fêtes Primarettois.
- Pages 26 et 27 : ADMR du Dolon : L'Aide à Domicile en Milieu Rural
- Pages 28 et 29 : Le Sou des écoles
- Pages 30 et 31 : Calendrier 2010 Les Manifestations et festivités des Associations Primarettoises
- Page 32 : Téléphones utiles



Le mot du Maire.

Au fil des pages de votre bulletin, vous pourrez lire tout ce qui retrace la vie de notre commune tout au long de cette année.

Plusieurs réformes comme la réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle concernent Primarette comme toutes les communes de France.

Quelles vont être les incidences sur notre commune ? Il est bien trop tôt pour le dire mais elles pourraient être importantes.

La réforme des collectivités territoriales concerne en priorité les départements et les régions mais toucherait également les communes.

Les communes garderaient la clause dite de compétence générale qui leur permet de s'intéresser à tous les sujets concernant leur territoire.

Le mode d'élection des conseillers municipaux dans les communes de 500 habitants et la désignation de représentants des communes dans les intercommunalités changeront.

Au mois de mars, nous avons voté le premier budget de l'équipe prenant en compte les diminutions des dotations de l'Etat, heureusement compensées par le plan de relance gouvernemental. En effet, la commune a pu bénéficier du remboursement anticipé de deux années de TVA au lieu d'une. Grâce à cette recette exceptionnelle, nous avons remboursé l'emprunt du FCTVA de 99 000 €.

Trouver l'équilibre d'un budget sans augmenter les taux d'imposition et l'endettement est un exercice difficile et des choix doivent être faits. Depuis quelques années, les taux des impôts locaux n'ont pas changé mais si les dotations de l'état continuent à diminuer, il nous faudra trouver d'autres recettes.

On aimerait bien sûr que les choses aillent plus vite, que sitôt décidés les projets se réalisent.

Ce sont des mois et des mois qui sont nécessaires à tout projet : période de réflexion, de constitution de dossiers techniques et financiers, de démarches et discussions avec les institutions. Car c'est bien cela la vie d'une commune, des demandes à satisfaire, un foisonnement d'initiatives au quotidien, des équipements à prévoir, des services à installer et à perfectionner sans cesse, des équilibres financiers à tenir... un avenir à bâtir.

La municipalité a réalisé cette année des travaux d'agrandissement du parking de notre salle des fêtes et le renforcement du réseau électrique du Raclet en collaboration avec le syndicat intercommunal d'électrification.

Les investissements de 2009 sont nombreux : réfection des escaliers de l'école primaire, pose d'abribus, achat d'outils (souffleuse, visseuse etc...), d'une machine auto laveuse pour notre salle, changement du logiciel de comptabilité.

Depuis plusieurs années, nous avons constaté que nous perdions des élèves à l'école. Les parents inscrivaient leurs enfants dans les écoles du canton en fonction de leur moyen de garde. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de mettre en place un service de garderie. Depuis le mois de novembre, nous avons élargi les heures d'ouverture : une heure le matin et deux heures le soir avec l'embauche de Kate Dohollo.

Kate remplace aussi Christine Courtalzac à l'agence postale, en congé pour convenance personnelle.

Après une délibération du conseil municipal, nous mettons notre salle des fêtes à disposition des assistantes maternelles tous les jeudis matin pour leur temps collectif.

2009 a été une année forte en émotion.

Au printemps, nous avons eu l'inauguration du rond-point et de notre salle des fêtes en présence d'André Vallini, Président du Conseil général de l'Isère.

Dans la même semaine, la décision ministérielle relative au passage du FRET dans notre région était rendue et nous était favorable puisque notre fuseau n'a pas été retenu.

Comme vous avez pu le constater, nos différentes commissions ont travaillé, préparé, animé notre village.

Au printemps, le premier marché et la première conférence ont eu lieu.

En septembre, nous avons participé pour la première fois aux Journées Nationales du Patrimoine, un grand succès avec 300 visiteurs sur les deux jours.

Le Téléthon a été un moment fort de cette fin d'année. Je remercie le porteur de projet et toute son équipe pour cette belle réussite et vous donne rendez vous en 2010.

Merci à tous les Primarettois pour cet élan de générosité et de solidarité.

Je remercie sans aucune réserve l'équipe municipale, adjoints et conseillers, pour leur disponibilité, l'ensemble du personnel communal pour son entière collaboration et tous les bénévoles qui contribuent à la vie et au dynamisme de notre village.

A chacune et à chacun d'entre vous, à vos familles, je souhaite à l'aube de cette Année, Santé, Bonheur et Prospérité.

Angéline APPRIEUX.

**La municipalité vous invite à la présentation des vœux le samedi 16 janvier 2010 à 18h00
à la salle des fêtes.**

ETAT CIVIL

Naissances : Bastien **SIBERT** le 2 avril (La Riboula)
Paul, Jules **MARTINEZ** le 16 mai (Combe Cartié)
Mayilan, Georges **BADOR** le 22 mai (Les Bruyères)
Maé, Simon **RICO** le 4 juin (Combe Cartié)
Mya **BILLOT** le 5 août (Les Narcisses)
Manon **METAY** le 3 juillet (Serve et Grand Champ)
Charly, Lou **GUILLOT** le 7 juillet (Servonnalière)

Mariage : le 27 décembre 2008 : Stéphane **CAVALAGLIO** de Combe Quartier
Et Céline **VANDAMME** de Dardilly (69) ..
le 12 septembre Jean Pierre **SEYCHAL** de St Etienne (42)
Et Véronique **ARCHER** de St Etienne.(42)
Le 12 septembre, mariage célébré à REVENTIN-VAUGRIS :
Jérôme **NIVON** de Reventin-Vaugris
Et Claire **RIGOUDY** de Primarette (Les Prairies)

Décès : le 28 janvier : Mme **MASSA** Marguerite, 86 ans, décédée à Beaurepaire
Le 4 mars : Mme **PEYRON** née **EYDANT** Marie Louise, 99 ans, décédée à Revel-Tourdan
Le 29 juillet : Mlle Marcelle **GOUNON**, 99 ans, décédée à Beaurepaire
Le 14 août : M. **JURY** Robert, 86 ans, décédé à Saint Prim
Le 19 août : M. Slimane **EL GHOUALI**, 69 ans (Les prairies)
Le 17 septembre : M. Armand **AZZOLA**, 58 ans (Simandres)

Les Principales décisions et délibérations prises au cours des conseils municipaux depuis le 01 janvier

Les Conseils de ce début d'année ont souvent évoqué le problème du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) pour agir en synergie avec l'APPNV et prendre les différentes décisions et délibérations qui s'imposaient. Notre voix devait se faire entendre pour refuser un tracé couteux, imposé sans une étude préliminaire approfondie.

Conseil du 21 janvier

Vote des crédits avant le vote du budget primitif 2009 pour le programme de la SPAR. (27 023 €).

Conseil du 10 février

Après analyse du dossier de consultation sur les études du contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL) en réunion avec la Commission Mixte (Commune/APPNV) créée dans ce but, le conseil :

- émet un avis défavorable à la variante «LGV/Valloire» telle que décrite dans les études préliminaires
- demande, en conséquence, au ministre des Transports de ne pas retenir ce tracé aberrant et dispendieux en regard de la problématique du projet;
- exprime, d'autre part, sa solidarité avec les communes des territoires sur lesquelles seront implantées les lignes absorbant le trafic ferroviaire de la Vallée du Rhône, et demande solennellement que l'argent public économisé par le choix d'un tracé plus économique que la variante « LGV/Valloire » soit intégralement affecté à l'élimination des nuisances subies par les riverains.
- demande, afin que le bon sens l'emporte sur la politique politicienne, que soient mis en place et publiés les critères objectifs et pondérés conduisant à un éventuel choix final transparent d'un fuseau.

Conseil du 17 mars

- Le conseil approuve le Compte administratif 2008 et accepte les comptes de gestion pour l'exercice 2008.
- Le conseil décide de ne pas donner de suite à la demande du Député Maire Jacques REMILLER visant à soutenir son mécontentement pour la délocalisation du Tribunal de Grande Instance de Vienne.
- Embauche d'un intérimaire en remplacement de F. Durieux, agent d'entretien.

Conseil du 30 mars

- Présentation du budget primitif 2009 préparé par la commission des finances, discussion et adoption de ce budget.
- Fixation des taux d'imposition pour 2009 inchangés par rapport à 2008 : taxe d'habitation à 13.44 % ; foncier à 22.71 % et non bâti à 57.96 %.
- Délibération et convention pour l'application du dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA.

Conseil du 30 avril

Proposition d'agrandissement du parking de la salle des fêtes.

Conseil du 26 mai

- Réaménagement de la circulation du centre du village.
- Maintien de la concession des travaux d'égouttage des chemins à l'entreprise Gabillon.
- Mise en œuvre du passeport électronique délivré uniquement dans les communes habilitées à recevoir les demandes (La Côte St André, Roussillon et Vienne sont les trois villes les plus proches de notre commune).

Conseil du 23 juin

Bilan de la garderie scolaire et décision de revoir les plages horaires.

Conseil du 28 juillet

Délibération pour une demande de subvention : réparation de l'escalier de l'école primaire.

Conseil du 5 septembre

- Délibération pour la création d'un poste de "personnel Garderie et Agence Postale".
- Délibération pour l'utilisation de la salle des fêtes par le Relais Assistantes Maternelles.
- Délibération pour donner un avis au Conseil Communautaire pour le plan local de l'habitat (avis favorable donné par le conseil).

Conseil du 13 octobre

- Délibération pour rembourser par anticipation le prêt relais n° A01 08 545 000 d'un montant total de 99 000 € contracté dans l'attente de l'encaissement de la FCTVA et des subventions pour financer la TVA de la Salle Polyvalente.
- Délibération pour l'attribution d'une Indemnité d'Administration et de Technicité à un agent non titulaire.
- Délibération pour fixer à 5 % le taux révisable appliqué en 2009 sur la base des salaires bruts annuels de chaque agent. (Pour le régime indemnitaire au profit des filières administratives et techniques).
- Délibération pour fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public communal et départemental par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité, au taux maximal pour l'année 2009, soit : 180 €.
- Délibération pour Fixation de la redevance d'occupation du domaine public par France Telecom.
- Délibération pour approuver le projet de règlement intérieur de la cantine scolaire.

Conseil du 17 novembre

- Délibération pour la vente d'un terrain communal, lieu dit « Le Rey », de 820 m2 au prix de 200 € à M. Papat. Avis favorable du conseil.
- Réflexions sur les objectifs 2010 et principaux projets : signalétique, voirie (centre village, allées du cimetière, entretien des chemins, etc.), espace paysager autour de la salle des fêtes.

Conseil du 15 décembre

- Délibération : Suite décision modificative du 13 octobre concernant le remboursement du prêt relais il convient de préciser que le montant des fonds sera pris sur le remboursement du FCTVA.
- Délibération prenant acte de la réception du rapport annuel de contrôle du SE 38 (Syndicat d'Electrification).
- Délibération pour la signature d'une convention avec l'ETESAT (Assistance Technique de l'Etat pour la Sécurité et l'Aménagement du Territoire), assistance technique fournie pour les diverses activités communales.



COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Dépenses et recettes réelles de la commune du 1^{er} Janvier au 31 décembre 2008

PRUDENCE!!!! Ce fut la règle observée par la nouvelle équipe municipale pour sa première année de mandature. Cela nous permet aujourd'hui de constater un excédent global à fin 2008 de 76 103 ,38 €, malgré tous les impondérables et les ajustements inévitables auxquels nous avons du faire face pendant la construction de la salle polyvalente d'animation rurale. Bien sur, ce beau bâtiment n'est pas totalement achevé et nécessitera que nous lui réservions encore une partie de nos futurs budgets, mais, avec cette réserve, nous avons maintenant la capacité de faire face à toutes mauvaises surprises.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	95 644,51	Ventes produits, prestations services	2 578,72
Charges de personnel	113 601,44	Impôts et taxes	261 424,00
Allocation compensatrice TPU	24 960,24	Dotations, subventions, participations	151 351,00
Autres charges de gestion courante	72 441,33	Atténuation des charges	137,05
Intérêts des emprunts	29 292,04	Autres produits gestion courante	3 286,78
Charges exceptionnelles	440,08	Produits financiers	5 690,11
		Produits exceptionnels	967,20
Total de l'exercice	336 379,64	Total de l'exercice	425 434,86

Excédent de fonctionnement 2008	<u>89 055,22</u>	
Excédent de fonctionnement à fin 2007			39 065,59
Virement à la section investissement 2008	96 968,90*		
Total cumulé à fin 2008	<u>433 348,54</u>		<u>464 500,45</u>
Excédent de fonctionnement à fin 2008	<u>31 151,91</u>	

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Immobilisation incorporelles	8 138,72		
Immobilisation corporelles	637 685,74	Dotations, fonds divers et réserves	91 509,00
Subventions d'investissement	5 334,00	Subventions d'investissement	149 098,54
Remboursement des emprunts	44 057,03	Emprunts	232 993,51
Total de l'exercice	695 215,49	Total de l'exercice	473 601,05

Déficit d'investissement 2008	<u>-221 614,44</u>	
Excédent d'investissement à fin 2007			169 597,01
Virement de la section d'investissement			96 968,90*
Total cumulé à fin 2008	<u>695 215,49</u>		<u>740 166,96</u>
Excédent d'investissement à fin 2008	<u>44 951,47</u>	



BUDGET COMMUNAL 2009

TAUX COMMUNAUX DES TAXES POUR 2009					
Taxes	2007	2008	2009	Bases 2009	Recettes 2009
Taxe d'habitation	13,44%	13,44%	13,44%	631 500 €	84 874 €
Foncier Bâti	22,71%	22,71%	22,71%	430 000 €	97 653 €
Foncier Non Bâti	57,96%	57,96%	57,96%	61 700 €	35 761 €

Malgré un environnement économique défavorable, le conseil municipal a absolument tenu à maintenir les taux communaux pour 2009. Ceux-ci restent donc inchangés depuis 2006.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	149 454,00	Report excédent à fin 2008	31 152,00
Charges de personnel	122 030,00		
Allocation compensatrice TPU	25 000,00	Ventes produits, prestations services	1 800,00
Virement à la section d'investissement	49 199,00	Impôts et taxes	258 135,00
Autres charges de gestion courante	76 700,00	Dotations, subventions, participations	158 439,00
Intérêts des emprunts	33 100,00	Autres produits gestion courante	5 927,00
Charges exceptionnelles	0,00	Produits exceptionnels	30,00
Total de l'exercice	<u>455 483,00</u>	Total de l'exercice	<u>455 483,00</u>

Une attention particulière a été portée sur la maîtrise des dépenses, de façon à pouvoir augmenter de façon significative les dépenses relatives à l'entretien de la voirie dont le budget s'élève à près de 60 000 € pour 2009.

Par ailleurs il a été décidé de transférer 49 199 € à la section d'investissement de façon à continuer à réaliser les équipements dont la commune a besoin et ceci parallèlement au remboursement des emprunts souscrits pour la réfection de la salle des fêtes qui pèsera lourdement les prochaines années.

SECTION D'INVESTISSEMENTS			
DEPENSES		RECETTES	
Déficit fin 2008 reporté	52 017,43	Excédent fin 2008 capitalisé	96 968,00
Immobilisation incorporelles	5 095,25	Virement de la section fonctionnement	49 199,00
Immobilisation corporelles	126 034,35	Dotations, fonds divers et réserves	39 248,00
Remboursement des emprunts	38 925,97	Subventions d'investissement	36 658,00
Total de l'exercice	<u>222 073,00</u>	Total de l'exercice	<u>222 073,00</u>

Pour 2009, le budget prévoyait principalement la réalisation des projets suivants:

- Réparation de la route vers la maison MEILLAT, réfection de l'escalier de l'école
- Drain, enrochement, extension du parking de la salle polyvalente d'animation rurale
- Acquisition et pose d'abribus
- Remplacement de l'équipement informatique de la mairie

TYPES	DEMANDEURS	LIEUX	OBJETS	DECISIONS
P.C. (Permis de construire)	RETCH Chantal - Primarette	Le Préfétet	Avancée auvent	Accord le 04.03.09
	GUILLOU Angélique - Chuzelles	Varambon	Manège chevaux + Habitation	Refus le 08.06.09
	ESPEZEL Laurent - Primarette	Nicolières	Abri de jardin plus de 20 m2	Dossier incomplet
	BELLIER Michel - Primarette	Combe Cartier	Fermeture auvent en véranda	Accord le 25.07.09
	DURAND Ludovic - Beaurepaire	Nicolières	Maison individuelle	Accord le 31.10.09
	MILESI Daniel - Primarette	Les Prairies	Transformation garage en cuisine	Accord le 19.10.09
D.P. (Déclarations Préalables)	POURCHERE Micheline - Primarette	Les Bruyères	Abri de jardin moins de 20 m2	Accord le 09.02.09
	FERLAY Jérôme - Primarette	Serve et Grand Champ	Abri bois moins de 20 m2	Accord le 11.02.09
	FERLAY Jérôme - Primarette	Serve et Grand Champ	Transformation porte garage en fenêtre	Accord le 11.02.09
	LE DREAU Vincent - Primarette	Le Préfétet	Abri pour forge moins de 20 m2	Refus le 09.04.09
	SOULAGE Jean-Claude - Primarette	L'Eglise	Mur soutènement plus Portail	Accord le 13.06.09
	DREVET Christian - Primarette	Simandre	Sas d'entrée moins de 20 m2	Accord le 22.05.09
	GUERRERO Laurent - Primarette	Le Préfétet	Piscine	Accord le 06.06.09
	PIOT Roger - Primarette	Nicolières	Division de parcelle	Accord le 10.06.09
	CHRISTE Gaëtan - Primarette	Les Caves	Prolongement toiture sur une véranda	Accord le 08.06.09
	REY Gérard - Primarette	Simandre	Panneaux solaires sur toiture	Accord le 31.08.09
	SEMBEL Frédéric - Primarette	Le Village	Panneaux solaires sur toiture	Accord le 14.09.09
	GHANI François - Primarette	Les Cochés	Panneaux solaires sur toiture	Accord le 07.11.09
	CHARRETON Hervé - Primarette	La Perrière	Piscine	Dossier en cours d'instruction
C.U. (Certificat d'Urbanisme)	S.C.P. RICARD - Valence	L'Eglise	Certificat d'information pour : "Vente FRAISSE / REY-GAIGE"	Accord le 15.04.09
	Me ZWICK Guy - St Siméon Bressieux	Falconnet	Certificat opérationnel pour : "Création exploitation caprine"	Défavorable le 24.07.09
	Me VIAL J.F. - Villeurbanne	L'Eglise	Certificat information pour : "construction maison"	Favorable le 10.12.09
	M. MICHEL Laurent	La Revole	Certificat opérationnel pour : "construction maison (Siège Social)"	Dossier en cours d'instruction

Petit retour sur :

La Salle des Fêtes (SPAR, Salle Polyvalente d'Animation Rurale)

Beaucoup de premières cette année à l'initiative de votre conseil municipal. Il est vrai que cela pourrait aller de pair avec cette mandature nouvellement élue mais, c'est avant tout dû à notre volonté de dynamiser notre village et de promouvoir la commune de Primarette et ses habitants.

Un des temps forts pour notre commune a été la journée du 25 avril avec l'inauguration de deux réalisations importantes pour notre cadre de vie : le rond point dit du « carrefour Bardin » et la nouvelle salle des fêtes.

=> La création de ce rond point, a, nous l'espérons, apporté un plus en terme de sécurité pour les usagers qui empruntent la D538 et la D51. La circulation est ralentie à l'approche du rond point, la zone est maintenant plus visible, tant de jour que de nuit par son éclairage. Les arrêts des transports scolaires ont été redessinés au sol et les abris bus vont bientôt protéger nos enfants.

=> Quant à la salle des fêtes, Primarette retrouvait officiellement ce jour là, une magnifique salle complètement rénovée et modernisée.

Nous sommes maintenant une des rares communes à bénéficier d'un équipement festif avec une scène et des loges, capable de recevoir des spectacles de danse, de théâtre, et d'autres, car nous avons gardé sa vocation de départ, d'être une véritable salle de spectacle, atout supplémentaire pour notre festival d'humour.

Pour autant, quitte à disposer d'une belle salle encore faut-il qu'elle soit, si ce n'est pas rentable, au moins amortissable sur la plus courte période possible.



C'est pourquoi dès que notre budget le permet, nous poursuivons ses aménagements tant intérieurs qu'extérieurs. C'est ainsi que vous avez pu voir la transformation de la butte de terre à l'entrée ouest, qui ne présentait pas d'intérêt en l'état, en un parking d'une dizaine de places supplémentaires. Les talus côté nord ont été renforcés et sécurisés. Nous avons également lancé des appels d'offres pour aménager tous les abords en espaces verts qui pourraient voir le jour au printemps 2010. Autres aménagements en cours cette fois pour le côté fonctionnel intérieur avec l'investissement dans du matériel pour l'office (frigo, congélateur,...)



Les journées du patrimoine

S'il y a bien une chose qui doit tous nous tenir à cœur c'est bien notre patrimoine. C'est par lui que nous sommes ce que nous sommes aujourd'hui, c'est par lui que nous pouvons transmettre aux générations futures la connaissance du chemin parcouru et c'est par lui que nous entretenons la mémoire.

Il a donc paru bon au conseil municipal de se lancer pour la 1^{ère} fois dans la bataille, lors des journées du patrimoine. Pari pas facile à gagner car notre commune de Primarette n'est pas riche en terme de monument et de vestige. Mais nous étions certains que ces habitants étaient riches dans leur mémoire d'histoires, de faits réels, et dans leurs débarras d'outils d'époque.

Et nous avons raison car vous avez été nombreux à répondre présents et nous ne pouvons que vous en remercions très sincèrement et vous encourager à pourquoi pas, prendre la plume si certains se sentent d'écrire, pour rédiger des histoires sur la vie d'autrefois à la campagne, à mettre de côté des témoignages de cette vie, à nous donner des idées pour poursuivre les échanges qui ont eu lieu lors des journées du patrimoine entre jeunes et moins jeunes.

Quel plaisir à cette occasion d'avoir vu les générations communiquer entre elles et peut être d'avoir permis de préserver le souvenir.

L'exposition sur la salle de classe 1900, sur les outils de la vie d'autrefois et sur les photos d'époque a été une réussite.

Que ferons-nous en 2010 ? Soyez sources de propositions pour nous aider.

Nous rappelons que certains habitants n'ont pas encore récupéré le matériel aimablement prêté pour ces journées.



C.C.A.S.

Le CCAS, qu'est ce que c'est ?

Le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS est un établissement public communal.

Il est présidé par le Maire et géré par un conseil d'administration dont les membres sont des conseillers municipaux et des personnes hors-conseil municipal, désignées par le maire.

Les ressources du C.C.A.S. lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal. Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons, de legs, des participations des usagers aux services.

Le CCAS aide à l'établissement des dossiers sociaux ou médicaux puis transmet ces dossiers aux autorités compétentes en vue du traitement. Il peut également intervenir au moyen de prestations en espèces (aides financières) ou en nature (bons ou colis alimentaires).

Le traditionnel repas des plus de 65 ans offert par le CCAS a eu lieu le samedi 4 avril au restaurant "Chez Lucas". Une soixantaine de personnes a répondu présente et est venue partager ce moment de convivialité. Après un délicieux repas, les anciens ont mis l'ambiance à force de chants et de blagues.



Lors du marché des producteurs du 19 avril 2009, le CCAS a proposé une vente de fleurs. Merci à tous ceux qui sont venus acheter géraniums et autres fleurs pour composer leurs jardinières et fleurir leurs jardins.

A l'occasion du marché des producteurs du 20 septembre 2009, le CCAS a organisé une vente de paëlla préparée par Aude, du restaurant "Chez Lucas".



Enfin, en cette fin d'année 2009, une soirée "Cabaret" a eu lieu le samedi 19 décembre à 20h.

Chaque semaine depuis le mois de septembre, enfants et adultes primarettois ont répété pour nous proposer ce spectacle.

Merci à tous les bénévoles qui ont consacré leur temps et leur énergie à la réussite de ce projet

COMMISSION AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Lors de sa première réunion en juin 2008, la commission agriculture et environnement de Primarette a décidé d'organiser différentes manifestations afin de promouvoir les ressources locales et de mieux gérer notre environnement : conférences, marchés des producteurs....

Le premier marché des producteurs a eu lieu le 19 avril 2009 sous un Soleil radieux.

De nombreux producteurs locaux nous ont fait découvrir leur travail et ont pu vendre leur production. Le Sictom de la Bièvre et l'association Bièvre Liers Environnement étaient présents, afin de sensibiliser le plus grand nombre au recyclage et au compostage.



Fort de ce premier succès, un deuxième marché des producteurs a eu lieu le dimanche 19 septembre, pendant les journées nationales du patrimoine. Malgré une ambiance moins ensoleillée et plus humide (!), de nombreux primarettois sont venus faire leur marché et déguster les produits locaux.

La commission a décidé de maintenir le marché de producteurs, 2 fois par an, en avril et septembre.

Vous pouvez dès à présent noter sur vos agendas les dates des 18 avril et 19 septembre 2010.

En dehors de ces dates, vous pouvez continuer à faire vos achats auprès des producteurs primarettois : maraîchage, fromages fermiers, lait, viande de boeuf... et de l'épicerie du village où vous trouverez de nombreux produits locaux. La mairie tient à votre disposition leurs coordonnées si vous les souhaitez.

Nous habitons dans une commune rurale. L'agriculture et la protection de l'environnement sont deux composantes essentielles de notre cadre de vie. Partant de ce constat, la commission a mis en place un cycle de conférences.



Pour notre première conférence, le 28 mai dernier, quoi de plus naturel que de parler de notre agriculture locale et de présenter les exploitants primarettois. La commission a souhaité associer à ses travaux les exploitants de la commune. Pendant plusieurs mois, la commission et les exploitants qui le souhaitaient ont élaboré cette première conférence.

Scindée en deux parties : une partie présentation sur l'évolution de l'agriculture menée par Laurent Michel et une partie débat animée par Pascal Denolly agriculteur à Revel Tourdan, cette soirée fût l'occasion d'échanges variés sur le thème de l'agriculture. Des posters présentant les exploitations agricoles de Primarette et une mini exposition sur l'histoire de l'agriculture locale étaient proposés.

Actuellement, une partie de la commission travaille sur l'élaboration d'une charte qui devrait être distribuée à tous prochainement.

Le cycle de conférence va se poursuivre, dans le domaine de l'environnement cette fois. Vous pouvez retenir les dates et les thèmes des prochaines conférences :

Vendredi 5 mars 2010 : Compostage des déchets.

Ateliers pratiques les samedi 6 (Primarette), 13 (Revel- Tourdan) et 20 mars (Montseveroux) sur le compostage.

Vendredi 4 juin 2010 : tri valorisation + visite du SICTOM le lendemain matin

Vendredi 22 octobre 2010 : Marchés locaux - acheter malin - jeter malin.

Chaque conférence sera accompagnée d'une exposition.

Venez nombreux vous informer, enrichir les débats et encourager les initiatives locales.

Cà bouge à "la Poste"

Recrutée depuis quelques mois pour occuper l'emploi mixte garderie/agence postale, Mme Katharine DOHOLLO (Kate) a pris ses fonctions début novembre.

L'agence Postale Communale vous accueille désormais :

du Lundi au Vendredi de 08h30 à 11h00
et le samedi de 8h00 à 10h30.



Signalétique : ça bouge aussi

C'est avec une satisfaction non dissimulée que votre Conseil municipal vous annonce le décès de l'Arlésienne de Primarette : La promesse d'une signalétique sur notre village a vécu.

En effet, depuis la rentrée une commission spéciale du conseil municipal "planche" sur l'étude et la mise en place d'une signalétique réelle et efficace, conformément aux dispositions légales incombant aux communes, comme d'autres villages autour de Primarette l'ont fait très récemment. Bientôt vous aurez tous un nom à votre rue, un numéro sur votre boîte à lettres. Plus aucun livreur ne pourra dire : "On n'a pas trouvé votre adresse Madame (ou Monsieur)!". De même, les services de secours pourront intervenir plus efficacement. Sans compter les éventuels remplaçants de nos factrices qui nous apporterons encore plus vite les factures que nous ne sommes pas pressés de payer !!

Où en sont nos travaux ? Dans un souci d'économie des deniers publics, la commission a décidé de procéder elle-même aux travaux préparatoires : recensement des impasses, chemins et rues, le cas échéant découpage des chemins communaux trop longs ou trop tourmentés, nommage des voies, suivi de leur métrage, du relevé métrique de toutes les habitations pour leur donner un numéro, laissant le soin aux professionnels expérimentés (mais sous son contrôle) de faire l'étude d'implantation et la pose des panneaux.

Quatre sociétés spécialisées ont été entendues sur leurs prétentions. Une étude comparative en commission des différents devis permettra de faire rapidement un choix et surtout de pouvoir inscrire le coût de l'opération au prochain budget.

Vous pourrez suivre l'avancement du dossier dans votre "Infos Mairie" trimestriel.

11 novembre

Ordures ménagères : la redevance incitative sur les déchets ménagers.

La Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire s'est engagée dans la mise en place d'une «**Redevance Incitative**» sur les déchets ménagers. Le but est d'inciter chacun d'entre nous à **maitriser et à réduire autant que possible** la production d'ordures ménagères, la décharge de Penol n'étant pas extensible, malgré de récents travaux.

Cette redevance incitative vient en complément du tri sélectif (papier, verre, emballages, etc...) et remplacera l'actuelle taxe sur les ordures ménagères. Elle sera basée sur le volume et sur la fréquence de présentation de bacs spéciaux personnalisés.

Avant sa mise en place, une "enquête de conteneurisation" sera effectuée lors de laquelle chaque foyer sera interrogé sur ses besoins. Puis une phase transitoire suivra, où le système sera mis en place, sans être facturé (avec tarification sur le mode actuel).

Une information précise sera proposée lors des réunions publiques dans les communes, auprès de vos élus et du personnel communal.

Pour notre village la réunion publique d'information se tiendra le **21 janvier à 20h00**.

Nous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères à côté des containers de tri sélectif sous peine de poursuites.

Cérémonies Commémoratives



8 mai



En direct de l'Ecole Primaire à Primarette...

Une nouvelle année scolaire vient de commencer à l'école primaire.

Avant tout, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants et aux nouveaux enfants qui ont rejoint l'école.

* De nouveaux personnels cette année :

➤ en maternelle :

Mme Lauraire Danielle continue d'exercer à mi-temps le lundi et le mardi,

M. André Pascal complète le mi-temps de Mme Lauraire, jeudi et vendredi, en remplacement de la titulaire jusqu'à la fin de son congé,

Mme Maisonnat Christiane et **Mme Faure Danielle** continuent d'aider les enseignants dans la classe, ainsi que **Mme Roulet Sylvie**.

➤ en cycle 2 :

Mme Zanazzo Muriel assure l'enseignement de la classe de CP-CE1 et prend en charge la direction de l'école.

➤ en cycle 3 :

Mlle Méon Adeline, nouvellement arrivée, enseigne aux élèves de CE2-CM1-CM2.

Mme Buisson Françoise et **Mme Roulet Sylvie** continuent à assurer le bon fonctionnement de la cantine.

Mlle Baretje Tiphaine, employée depuis janvier 2007 en tant qu'EVS (aide à la direction), voit son contrat se terminer en décembre 2009. Une autre EVS sera mise en poste dès janvier 2010.

Mlle Faure Claudine est une enseignante TR (titulaire remplaçante), rattachée depuis le 12 octobre 2009 à notre école. Elle est appelée si besoin dans d'autres écoles du secteur en cas d'absence d'enseignants.

Mme Basset Emmanuelle anime avec énergie la BCD en prenant des groupes de la maternelle au CM2.

Mme Dohollo Kate s'occupe de la garderie le soir, depuis le jeudi 5 novembre. Elle est aussi en charge de la surveillance des élèves après le repas à la cantine, avec l'aide de Mme Buisson.



* Les effectifs :

63 enfants sont inscrits à l'école cette année, repartis sur 3 classes.

- Maternelle : 21 élèves ; 3 en petite section, 7 en moyenne section, 11 en grande section.
- Cycle 2 : 20 élèves ; 11 en CP, 9 en CE1.
- Cycle 3 : 22 élèves ; 5 en CE2, 9 en CM1, 8 en CM2.

* Garderie scolaire :

La municipalité a mis en place des heures de garderie le matin, de 07h50 à 08h20 qui sont assurées par les ATSEM dans la salle du conseil de la mairie. La garderie est également ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi soirs de 16h30 à 18h30, avec la participation de Mme Dohollo.

* Projets pour l'année scolaire 2009-2010 :

➤ projet sur les **métiers** : tous les enfants de l'école vont travailler sur différents métiers. Ils enquêteront entre autre sur les commerces et entreprises de Primarette.

➤ projet **musique** : comme l'année précédente, Mme Delhomme Valérie intervient dans notre école auprès des 3 classes pour les initier à l'univers musical et notamment aux percussions corporelles. Au terme de cet apprentissage, les élèves de Primarette et ceux de Pact se rejoindront le mardi 09 février 2010 à l'occasion d'un concert.

➤ projet **Téléthon** : pour cette année, les enfants pourront participer à un lâcher de ballon organisé par Mme GUILBAULT.

Tous ces projets sont soutenus par l'équipe dynamique du Sou des écoles.



Les FILS D'ARGENT

Le club des Fils d'Argent est une association loi 1901. Sa création est parue au journal officiel en date du 17 octobre 1980. Nous fêterons donc ses 30 ans d'existence en 2010.

Ses objectifs sont :

- De créer, animer, développer les rencontres et les liens d'amitiés entre ses membres.
- De susciter, d'encourager et d'organiser sur le plan local toutes réalisations ayant pour but de rompre l'isolement des personnes seules.
- D'organiser et coordonner des actions de solidarité, de soutiens et de loisirs en direction de toutes les générations.
- De participer à l'animation de la vie communale dans le respect des convictions de chacun.
- D'organiser, dans l'intérêt de ses membres, diverses activités ou manifestations destinées à entretenir leurs capacités intellectuelles et physiques aussi bien en intérieur qu'en extérieur.
- D'organiser des déplacements, sorties et voyages à caractère de loisirs, d'agrément, culturels, dans le respect de la législation actuelle.

Notre affiliation à la Fédération départementale de l'Isère des Aînés Ruraux nous permet de bénéficier de services, de conseils, d'avantages, d'une protection assurance groupe pour les activités engagées, d'un agrément de tourisme pour toutes nos sorties et voyages.

Le mouvement des Aînés Ruraux en Isère se compose de 175 clubs représentant 12 650 adhérents répartis sur 10 secteurs. Notre club se trouve dans le secteur Beaurepaire-Viennois qui regroupe 26 clubs pour 1691 adhérents. En 2009 nous comptabilisons 65 adhésions pour les Fils d'Argent, ce qui nous place à la moyenne départementale.

Nos activités en 2009 se résument par :

- En Mars : l'organisation de la réunion annuelle des clubs de notre secteur
- En Juillet : une journée pique-nique regroupant 30 membres
- En Novembre : une sortie aux Floralties à Bourg en Bresse et la visite du musée de l'apothicairerie regroupant 37 membres /sympathisants dont quelques adhérents de clubs voisins que nous remercions.
- Tous les 15 jours (jeudi après-midi) distractions dans la salle d'animation (sauf en été).
- La chorale composée de 24 membres a donnée des concerts plusieurs fois dans l'année, aussi bien à Primarette qu'à l'extérieur avec à son actif plus de 80 titres connus sous la baguette de Jean Collion.

Lors de notre Assemblée Générale de janvier 2009 le président Henri Rebut a fait savoir qu'il désirait quitter son poste après 20 ans de présidence. Un nouveau bureau a donc été élu. Il se compose de : président = *Daniel Danzo* ; vice-présidents = *Félicien Massat* et *Marius Poipy* ; secrétaire = *Claudette Carpanèse* ; adjoint = *Alphonse Charreton* ; trésorière = *Thérèse Mergès* ; adjointe = *Paulette Bardin* ; membres = *Maurice Mouchetant* et *Marcelle Péro* ; membre d'honneur = *Henri Rebut*

Nous rappelons que notre association est ouverte à tous, retraités ou non, même avant 50 ans. N'hésitez pas à venir nous rejoindre lors de notre assemblée générale du jeudi 07 janvier 2010.

« C'est tous ensemble que nous préparons demain ». BONNE ANNEE 2010 !

Animations de vacances avec l'Ile du Battoir.

Tout au long des vacances scolaires le centre de l'Ile du Battoir anime le lundi après midi de nos enfants avec diverses activités de 14h30 à 17h...

- Création d'un cerf volant à l'image du village pour les Mille Couleurs,
- Sculpture sur béton cellulaire,
- Activité manuelle : pâte fimo..
- Jeux Collectifs : Chabadabada, Loup Garou (la finale avec les autres villages s'est déroulée un vendredi soir),

Ces journées restent sous la responsabilité des parents et se terminent par un goûter collectif (si possible fait maison).

Nous remercions ces jeunes animateurs pleins de bonne volonté, d'originalité et de savoir faire pour animer le lundi après midi des vacances à Primarette.



Une partie du groupe. en pleine action



A.S.T.A. (Association Sportive du Troisième Age)

Cette saison 2009/2010 est un bon cru pour notre association sportive. L'effectif est l'un des plus importants depuis la création il y a 11 ans : 18 participants qui, chaque semaine sous la houlette de Mireille, dans la bonne humeur, travaillent avec assiduité leur forme, leur souffle, leur souplesse et bien sur la relaxation.

Celles et ceux qui, âgés de plus de 50 ans, désireux de se maintenir en forme tout en douceur, dans une chaude ambiance, (le cadre spacieux de la nouvelle salle des fêtes est idéal pour cela), peuvent venir nous rejoindre tous les lundis de 14h45 à 15h45.

Vous n'êtes pas encore inscrit ? Ce n'est pas grave vous pouvez encore le faire tous les lundis, avant le cours et vous serez avec nous pour le début de l'année.

**BONNE ANNEE ET BONNE SANTE
A TOUS**

TOUT EN IMAGES : Il s'en passe



Dernière manif contre le fret 31-01-2009 (APPNV)



Sosie Johnny à la SPAR (CDFP)

Les Conscrits 2009



Humour avec Serge PAPAGALLI (CDFP)

Casse Croûte après la marche de septembre (CDFP)



Kermesse du Sou des Ecoles



Concours de Coinche (CDFP)

Lâcher de ballons (pour le Téléthon)



des choses à PRIMARETTE !



Journées du patrimoine



*Motards de Chavanay
lors du Téléthon*



*Marche en tête pour la
marche des Elus*



La fresque du Téléthon



Première veillée (A l'auberge Gourmande) (CDFP)



Ripatons et Bartifelles pour le Téléthon



La soupe après la marche (CDFP)



Arrivée groupée pour la Mairie (Marche des Elus)

TELETHON 2009



Que du bonheur ! Le 23^e TELETHON nous a permis de recueillir la somme de **7003,00 €**. Nous avons dépassé notre record de l'an dernier et ce, grâce à vous tous.

Le Téléthon à Primarette c'est un groupe de Primarettois qui se dépense sans compter ; chaque année nous sommes un peu plus nombreux.

Qu'avons-nous fait pour le Téléthon cette année ?

Au mois d'octobre nous avons organisé un après midi "Chorale et Harmonie" qui a connu un vif succès.

Le 28 novembre, à l'initiative des élus de Primarette, une marche a été organisée au profit de ceux "qui ne peuvent plus marcher". Un succès aussi pour cette première et un moment très convivial.

Puis ce fût le grand jour : Le FIL ROUGE, une fresque réalisée avec 1300 kg de pommes, des lettres de 2 mètres de haut. Une autre réussite et je remercie toutes celles et ceux qui ont bravé le froid pour que tout soit en place à l'heure prévue. Toutes les pommes ont ensuite été vendues au bénéfice de notre cause.

Nous avons accueilli le samedi matin des motards de Chavanay qui, pour le Téléthon, faisaient faire une balade à moto aux habitants de leur commune. Ils ont fait halte chez nous pour se réchauffer et prendre un petit déjeuner bien mérité avant de repartir vers Chavanay.

La troupe CLAP 'PETIT a régalé les yeux et les oreilles des plus jeunes avec son spectacle UNE HISTOIRE DE SOURIS. Il a fallu une seconde séance pour que tous les enfants présents puissent profiter de ce spectacle..

Et les enfants se sont retrouvés sur la place de la salle des fêtes pour le traditionnel lâcher de ballons et bien sûr la surprise : le PERE NOEL qui est arrivé distribuant des papillotes. Il a collecté les lettres des enfants et leur a promis à tous une réponse.

Midi : repas. 190 personnes ont dégusté un repas moules-frites et la nouvelle association Primarettoise RIPATONS ET BARTIFELLES s'est chargée de la digestion : démonstration de leurs talents, invitation de quelques spectateurs à les rejoindre sur scène pour quelques pas de danse folklorique. Les "élèves" très concentrés ont pu en quelques minutes nous faire une excellente démonstration.

Pour finir la journée : soirée musique avec Laurent Blanchard, auteur, compositeur, interprète et le groupe Pop Rock DIATRIBE. Encore un excellent moment de convivialité et de chaleur.

Le lendemain matin, les andouillettes cuisaient tranquillement en attendant les visiteurs qui profitaient de leur passage pour envoyer un ballon, faire un petit tour au marché artisanal, remplir leur panier de pommes et faire un passage à la buvette pour y déguster le lard et le vin chaud.

Puis nous avons fait le tirage de notre tombola, le premier prix : un baptême de l'air pour deux personnes a été gagné par David Jourdan, et de nombreux autres lots ont été distribués (repas au restaurant, buches de Noël, bouteilles, caisse de rangement pour outils, etc.)

En résumé : Que du bonheur ! Que des moments très forts et très émouvants tout au long de ces deux journées.

En tant que Porteur de Projet, je vous remercie toutes et tous pour votre participation, soit en tant qu'organisateur soit en tant que visiteur ou donateur. Je n'oublie pas non plus les sponsors qui ont été très nombreux cette année et sans lesquels nous ne pourrions pas tout organiser. Il faut aussi signaler une belle initiative d'un petit groupe de jeunes filles du village qui ont confectionné et vendu leurs confitures et des objets artisanaux rapportant au Téléthon la somme de 50€

Mais il faut rester mobilisé, parce que un Téléthon si bon soit-il n'est pas une fin en soi, année après année, bataille après bataille, nous serons tous plus forts que tout et la maladie finira par reculer.

Je lance un appel à toutes celles et ceux qui ont des idées et qui voudraient nous rejoindre. Avec vous nous ferons encore mieux, avec vous nous serons encore plus forts.

A toutes et tous je dis un GRAND MERCI

Toute l'équipe du Téléthon de Primarette se joint à moi pour vous souhaiter une BONNE ANNEE, pleine de joie, de bonheur et d'idées nouvelles.

Rendez vous en 2010.

Le Porteur de Projet : Marie Paule GUILBAUD

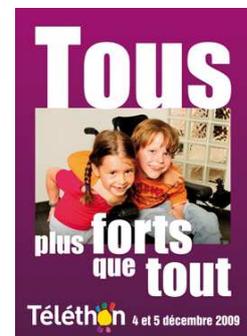
Marche des Elus au profit du Téléthon

Décidément c'est l'année des innovations à Primarette et c'est pour le Téléthon que les élus se sont mobilisés le 28 novembre, pour marcher à la place de ceux qui ne le peuvent plus, pour entraîner leur générosité.

L'invitation lancée à toutes les communes environnantes n'est pas restée sans écho : parmi les 95 inscrits nous avons eu le plaisir de marcher avec Monsieur le Conseiller Général, Christian NUCCI qui nous a fait la marche en tête. Ah ! La force de l'exemple !!! Messieurs les Maires de Beaurepaire et Moissieu, Mme le Maire de Cour et Buis nous ont honorés de leur générosité, ainsi que des Adjoints et Conseillers de Pact et de Moissieu. Sans oublier bien sûr notre Maire, nos Adjoints et Conseillers et tous les marcheurs invétérés de Primarette.

Que tous ici soient encore remerciés comme ils l'ont été lors de la petite collation offerte après ces six kilomètres de détente, de plaisir, de communication dans la campagne primarettoise, sous un ciel clément et dans une bonne ambiance.

C'est une petite pierre apportée à l'édifice du Téléthon de Primarette, cette pierre est votre générosité. Merci à tous et à l'année prochaine, pour la 2^o marche des Elus.



" RIPATONS ET BARTIFELLES "

Tout d'abord un grand merci à la commune de Primarette pour son accueil.

Par ce mot dans le bulletin municipal, nous voulons nous présenter et vous inviter à venir partager notre passion.

Voici l'origine de notre association : notre passion c'est le folklore, et particulièrement la transmission de notre patrimoine local que ce soit la danse, les musiques et les arts et traditions populaires de la région du Dauphiné du XIX ème siècle.

Nous avons quitté le groupe « Cru de Paille », car nous ne trouvions plus notre place dans au sein de l'O.R.C.I.V.

Nous sommes une cinquantaine de membres dans notre groupe de folklore : toutes les générations sont représentées : la plus jeune a 5 ans et le plus âgé a 65 ans, quelques danseurs habitent ou sont originaires de Primarette d'où ce lien privilégié avec la commune.

Notre rencontre avec l'équipe municipale et les autres associations de la commune sont des moments privilégiés qui ont permis de nous présenter, d'expliquer ce que nous faisons, ceci afin de mieux se connaître les uns les autres.

C'est avec une grande joie que nous avons fait notre assemblée générale le 7/11/2009 à Primarette, où nous étions tous réunis autour de notre projet.

Ce nouveau départ et l'année qui s'annonce sera chargée de toute l'énergie qui nous uni autour des arts et traditions populaires du Dauphiné que nous aurons l'occasion de présenter aux habitants de Primarette.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir nous rencontrer lors de nos répétitions dans la salle d'animation.

Chaque fin de semaine, nous nous retrouvons pour apprendre les danses folkloriques :

le vendredi de 18H30 à 19H30 pour les enfants âgés de 5 à 10 ans,

le samedi de 10H00 à 11H30 pour les ados.

le samedi de 17H00 à 19H00 pour les adultes.

Composition du bureau :

Président : Antoine BOUVIER

Trésorière : Véronique FAURE

Secrétaire :CLAIR-FANJAT Christelle

Vice président : Jérôme CERQUEIRA

Trésorier-adjoint : RIBEIRO Roch

Secrétaire adjointe : Emilie BOUVIER

Le conseil d'administration est composé de 15 personnes dont le bureau :

BARBE Magali
CERQUEIRA Carole
CHATAIN Marianne
CHATAIN Sandrine
FRANDON Maryse
GALICHET Serge
GOUBET Ji Hyon
TORGUE Catherine
SATRE Marina



Pour plus d'infos, n'hésitez pas à nous contacter !
Adresse ; Ripatons et Bartifelles – Mairie 38270 PRIMARETTE
Tèl : 04.74.86.61.48 (Antoine BOUVIER, Président)
Mail : antoine.bouvier@voila.fr



Les conscrits ont eu le plaisir, cette année encore, de vous recevoir lors de leurs manifestations et la classe 2009 va bientôt laisser sa place à celle de 2010.

Les conscrits ont cette année organisé différentes manifestations :

- ❖ La Matinée Langues de Bœuf a remporté encore une fois un franc succès.
- ❖ La vogue annuelle et ses diverses animations :
 - Le repas convivial du vendredi soir suivi du karaoké, qui dans la continuité de l'année dernière, a connu une belle réussite !
 - La soirée mousse du samedi soir a attiré beaucoup de curieux malgré le froid et a plu à une grande majorité de personnes !
 - Le concours de pétanque du dimanche après-midi avec 42 doublettes s'est parfaitement déroulé sous un soleil radieux !
 - Nous nous excusons encore de l'annulation du feu d'artifice mais ceci était dû à un arrêté préfectoral.

Nous remercions les habitants de Primarette pour leur accueil et leur générosité lors de notre traditionnelle tournée de brioches.

Nous nous pouvons cette année remercier les forains qui ont pu proposer des animations pour les grands mais aussi et surtout pour les petits avec plusieurs stands dédiés aux enfants.

Nous remercions également **NANARD** (Bernard Petit de son nom), qui a assuré cette année le rôle de co-pilote auprès d'Olivier Lantheaume et de Roland Faure pour faire notre tournée en camion prêté par la société Duarig

Un **ENORME MERCI** à eux !!!!!

Toutes les personnes nées en 90-91-92-93 peuvent contacter Lantheaume Justine au 06-37-18-78-75 ou par mail à [l.olivier0056@orange.fr](mailto:lolivier0056@orange.fr) si elles sont intéressées pour faire partie des Conscrits.

Le bureau 2009:

Président : Faure B., **Vice Président :** Géroli J.,
Trésorière : Moreno A., **Vice Trésorière :** Mico M
Secrétaire : Lantheaume J., **Vice Secrétaire :** Chatain M.
Membres : Ganet A., Benbakir V., Cretinon N.

Les conscrits

A.C.C.A. PRIMARETTE

La saison de chasse touche à sa fin. J'espère qu'elle vous aura offert de belles journées d'émotions dans notre nature primarettoise. Mais pour mériter ces émotions, il faut s'investir tout au long de l'année.

Nous devons être plus nombreux sur le terrain pour participer aux aménagements pour le petit gibier et à toute action en faveur de notre territoire et de la faune sauvage.

Nous revendiquons le titre de gestionnaires. Justifions-le.

De nombreuses actions sont déjà menées dans ce sens, pose de miradors, plantation de haie, culture à gibiers, pose de réflecteurs etc.....et je ne peux que féliciter ceux qui en ont la charge. Cependant, ils me font souvent part de leur lassitude car ils ne sont pas toujours suffisamment épaulés.

Il serait véritablement regrettable pour l'ensemble des chasseurs que ces personnes dévouées baissent les bras.

Ensemble, démontrons que nous ne sommes pas uniquement présents sur le terrain durant la période de chasse mais que nous œuvrons tout au long de l'année pour une faune et des habitats riches et diversifiés.

La chasse est un engagement au quotidien qui nous procure des satisfactions à la hauteur de notre implication.

LE PRESIDENT

Invitez-vous à nos manifestations 2010 :

- Matinée boudins : **17 janvier 2010**
- Assemblée générale : **09 mai 2010**
- Tir aux pigeons : **10, 11, 13 et 14 juillet 2010**
- Méchoui : **14 août 2010**
- Pétanque : **5 septembre 2010**

Le bureau : **Président : CHARRETON Hervé**
Vice-président : DURIEUX Gilbert
Trésorier : LANTHEAUME Olivier
Secrétaire : BARBE Thierry
Membres : MARCHAND Jérôme, FEVRE Cédric, SEMBEL Frédéric
SARRAZIN Edouard, LADRET Gérard

**Le président et tous les membres du bureau vous
souhaitent une bonne et heureuse année 2010**

Comité Des Fêtes Primarettois

Voilà un an que notre village a retrouvé sa salle des fêtes avec un nouveau décor flambant neuf, ce qui contribue à la vie de notre comité qui, sans les deux, serait un village mort. Mais hélas, la vie associative demande beaucoup de bénévolat et surtout beaucoup de bras.

Nous savons par expérience, que l'engagement associatif reste un bon mode d'intégration au village. Alors si vous avez des idées, venez nous les faire partager, car c'est ensemble que nous progresserons dans le bon sens.

Encore un grand merci à toutes les personnes (adhérents, sponsors, municipalité, Primarettois) qui ont contribué de près ou de loin à l'ensemble de nos festivités.

Une équipe nouvelle

Depuis le 16 octobre 2009 le conseil d'administration composé de 17 membres bénévoles, intègre cette année de nouvelles recrues. L'association compte à ce jour une soixantaine d'adhérents dont une quinzaine de nouveaux.

Composition du bureau :

Présidente d'honneur : APPRIEUX Angéline

Vice-président : CARCEL Thierry

Trésorière : PEDEUX Françoise

Président : VAURS Dominique

Secrétaire : POURCHERE Yvan

Intendant : CARCEL Thierry

Relation Presse : POURCHERE Yvan

Membres du conseil d'administration : BOURNE Frédéric, BOURNE Mélanie, DELAY Geneviève, DOHOLLO Kate, GALLOT Virginie, GUILBAUD Marie-Paule, HUMBERT Régis, MANIN Pierre-Yves, PIOT Micheline, POURCHERE Jean-Daniel, VASSEUR Karine, VAURS Pascale.

Section Photos

Photo noir et blanc ou couleur, numérique et argentique, avec un but bien précis : éditer un livre de photos de nos anciens au quotidien. Projet élaboré et conduit par Françoise PEDEUX.

Section Anglais

Tous les lundis une quinzaine d'élèves se réunissent autour de notre anglaise locale pour parler, échanger (en anglais bien sûr) autour d'un thème différent à chaque séance.

Niveau débutant : 19H30 à 20H15 -- Niveau plus avancé : 20H15 à 21H00

Pour rejoindre le groupe contacter Kate DOHOLLO

Section Atelier Artisanal

Vous aimez confectionner, vous voulez apprendre, avec une vraie professionnelle, vous aimez partager votre savoir alors venez rejoindre les passionnées. Un jeudi après-midi sur deux, Sandrine Jamet vous initiera à toutes les techniques du loisir créatif et vous aidera à réaliser vos objets déco avec goût et professionnalisme. Pour tout renseignement contacter Marie-Paule Guilbaud.

Section Festival d'Humour

Cette année le festival d'humour pour sa 11ème année consécutive à connu un succès encore plus grand que d'habitude avec une salle comble pour la venue de l'humoriste Régis Mailhot, chroniqueur sur France Inter.

Grâce à notre partenariat avec la MJC de Vienne, cette année encore vous pouvez retenir la date du 17 mars pour un « Choc frontal ».





Section Spectacle, Théâtre

Le 31 Janvier Johnny Hallyday alias Pascal Veyre allumait le feu dans notre salle flambant neuve. Mais hélas, celle-ci étant encore trop nouvelle, la foule n'était pas à son comble et hésitait à se déchaîner. Pourtant l'artiste endossait à merveille le costume de son idole et méritait le succès car on ne voyait pas la différence entre le vrai et le faux.

Cette fin janvier 2010 le comité des fêtes essaiera d'enflammer la salle au cours d'une soirée plus cow-boy au rythme de country music et danse en ligne.

Le 23 octobre dernier, c'est devant un public expert et très nombreux que nous avons eu la visite de l'humoriste Dauphinois Serge Papagalli qui nous a fait le tour de notre Dauphiné à travers plusieurs communes en racontant la vie au début de ce siècle à travers des contes.

Chacun s'y est bien reconnu, ou a reconnu ses voisins, en tout cas c'était rire non stop assuré.

Notre nouvelle salle des fêtes a enfin retrouvé tout son prestige et nous annonce de nombreuses soirées tout aussi spectaculaires. 2010 verra sans doute encore quelques soirées théâtrales, avec des acteurs de renom ou pourquoi pas des acteurs très locaux.



Section Fleurissement et Embellissement.

L'année 2009 a été marquée aussi par la 1ère participation de notre village au concours départemental des villages fleuris. Parmi les 3 participants au concours individuel du département, choisis par les jurys locaux, l'un d'entre eux a été sélectionné pour la phase finale par la commission départementale.

Les floralies de Primarette seront reconduites en 2010, invitant tous les jardiniers primarettois à concourir.

Rappelons que le fleurissement de notre commune est entièrement réalisé par les bénévoles du comité des fêtes et grâce aux dons de plants. Cependant un partenariat avec la municipalité est né en 2009 et a permis de commencer le financement de l'équipement d'arrosage pour utiliser à 95% l'eau de pluie.

Autres activités proposées par le CDFP aux habitants

- Une sortie annuelle à la mer
- Une sortie annuelle à la neige
- Des balades VTT
- Les veillées jeux de société pour se retrouver entre voisins
- Les marches et randonnées
- Participation active au Téléthon

Nous sommes à l'écoute de toute nouvelle proposition d'activité

Le Comité des Fêtes Primarettois vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

Le Président, Dominique Vaurs.

P.S. : Pour les manifestations 2010, reportez-vous au calendrier des associations.



L'ADMR DU DOLON

Créée en 1970, l'Association ADMR du Dolon fêtera prochainement 40 ans d'activité et de service aux personnes dans le secteur géographique relevant de ses compétences, soit cinq communes : Pact, Primarette, Revel-Tourdan, Moissieu-sur-Dolon et Bellegarde-Poussieu.

Régie par la loi 1901, gérée par des bénévoles, l'association est rattachée au réseau ADMR par la Fédération ADMR Isère (forte de 160 associations dans le département) elle-même affiliée à l'Union Nationale des Fédérations ADMR.

Elle assure un service de proximité auprès *des familles* avec la technicienne de l'intervention sociale et familiale (TISF) et *des personnes âgées ou handicapées* avec les aides à domicile (auxiliaires de vie, employées à domicile, agents à domicile).

Il nous paraît plus indispensable que jamais de rappeler le rôle déterminant et incontournable de l'aide à domicile dans le cadre de l'aide aux personnes et du maintien à domicile des personnes âgées dans des conditions de sécurité et de confort maximales.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

La prestation de compensation du handicap (PCH)

Ces allocations gérées par les services du Conseil Général sont à ce jour les réponses les mieux adaptées pour permettre le maintien à domicile des personnes.

Lorsqu'une personne remplit les critères d'attribution de l'une ou l'autre de ces allocations, la famille constitue le dossier avec l'aide de sa mairie. Un plan d'aide est établi par une assistante sociale en partenariat avec le bénéficiaire et sa famille. L'association est alors missionnée pour assurer le service auprès du bénéficiaire.

Le plan d'aide définit l'intervention en temps (nombre d'heures) et en prestations :

- faire des courses, faire du ménage,
- la préparation des repas, l'aide à la prise des repas,
- l'aide à la toilette,
- l'aide pour le lever, le coucher,
- la promenade,
- d'autres services répondant à des besoins spécifiques...

Si les personnes n'ont pas droit à l'APA ou PCH, les caisses CRAM, CPAM, MSA ou autres caisses complémentaires leur allouent des heures d'aide à domicile dans une moindre mesure, celles-ci étant moins dépendantes.

Afin de répondre au mieux aux exigences de qualité et de rigueur, des sessions de formations obligatoires ou thématiques sont proposées et suivies par les aides à domicile :

- aide à la toilette,
- maladie d'Alzheimer,
- formation premiers secours...

Après 3 ans et 3000 heures de service à la personne, la salariée peut postuler à la formation qualifiant au DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale).

Malgré les efforts développés, le travail de l'aide à domicile reste difficile, ingrat, mal compris, mal apprécié, et pourtant tellement nécessaire et indispensable...
L'Association emploie actuellement 25 salariées à temps partiel et a effectué 26000 heures de travail au cours de l'année 2008, soit 15 ETP (équivalent temps plein).

Pour répondre à l'évolution permanente, à l'augmentation du volume de travail, l'Association a décidé d'aménager un bureau.

Situé à Pact, dans les locaux communaux de l'ancienne cure, ce bureau est composé d'un secrétariat et d'un local de réunions.

Les responsables plannings (gestion du travail) y assurent des permanences le lundi, le mercredi et le vendredi après-midi de 13 h 30 à 18 h environ.

Il est possible de contacter le service pendant ces tranches horaires au 04-74-87-03-45

En dehors de ces horaires, on peut le joindre aux 04-74-84-97-07 / 04-74-84-81-03, auprès des « responsables villages » ou éventuellement aux secrétariats de mairie qui transmettront.

Les temps forts de la vie de l'Association restent

***La traditionnelle soirée châtaignes** – vin nouveau, qui réunit les bénévoles et lance la proposition des calendriers auprès de la population à l'automne,

***L'Assemblée Générale**, présentant les résultats de l'exercice précédent, au printemps.

Les sommes réunies au cours de la collecte permettent une souplesse dans notre trésorerie, pour répondre à des interventions d'urgence, voire même pour boucler les fins de mois, sans prendre le risque de découvert à la banque ou de retards dans le paiement des charges sociales et autres taxes sur salaires.

Le bureau actuel de l'Association se compose ainsi :

Président : André VARENNES

Vice-présidentes : Jeanine ADBIB et Agnès PIOT.

Secrétaire : Doris SEVE

Trésorière : Thérèse MERGES

Trésorière adjointe : Anne-Marie FANJAT

Responsables plannings : Arlette FAURE DE FONDCLAIR et Marie-Paule GUILBAUD.

Le Président, André VARENNES.

Sou Des écoles PRIMARETTE

*L'association de tous les parents d'élèves de
notre école communale.*

*Association indispensable pour soutenir et
financer les projets pédagogiques de l'équipe
enseignante, et garantir à nos enfants une
restauration scolaire de qualité.*

Les missions de notre association sont assurées grâce à vous tous, qui venez régulièrement et assidument à toutes les manifestations organisées au cours de l'année.

Le succès de nos manifestations a permis l'an dernier de financer de nombreuses activités.

Sortie à Autrans :

Tous les enfants ont pu découvrir ou profiter des joies de la neige. Les plus grands se sont essayés au ski de fond, les CP et CE1 ont découvert la randonnée guidée en raquettes, quant aux plus petits ils ont étrenné leurs luges dans des descentes effrénées. Le retour, fut plus calme que l'aller tant la fatigue se faisait sentir mais à la descente du car on pouvait lire sur leurs visages leur enchantement.



Merci aux mamans et papas qui ont pu se libérer pour accompagner cette sortie.

Achat de jeux de cour :

Le sou, en accord avec l'équipe enseignante et l'équipe du restaurant scolaire, a acheté des échasses, cordes à sauter, élastiques, cerceaux etc.. ; mis à disposition des enfants après le repas de midi pour lutter contre le désœuvrement de certains et favoriser les jeux et les échanges entre les enfants.



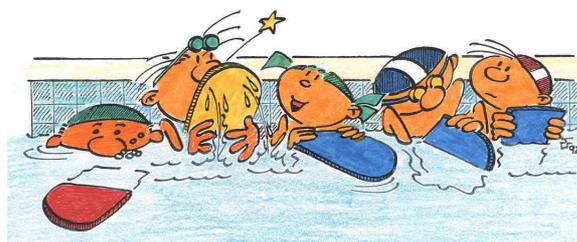
A la cantine :

Outre les 6000 repas servis tout au long de l'année scolaire, l'apprentissage du respect des aliments, des saisons, du travail du personnel de cantine et aussi des recettes de cuisine s'est poursuivi. Grâce à la mobilisation des parents d'élèves et du personnel de cantine autour de ce projet initié en 2008, chaque cycle a participé à l'élaboration de menus, de recettes ou de desserts. L'équipe enseignante a ensuite relayé cette activité au travers de la rédaction et confection de livres de recettes vendus aux familles pour quelques euros symboliques destinés à la Coopérative scolaire en fin d'année. Les enfants n'étaient pas peu fiers de partager leur savoir faire culinaire.



10 séances piscines :

Les élèves du CP au CM2 ont encore bénéficié du cycle piscine à Aqualone (Saint Maurice l'Exil), cycle animé par les enseignantes et 2 maîtres nageurs du centre aquatique et aidés de quelques parents. Le sou finance les séances et la municipalité prend en charge le coût du transport. Nous rappelons que les séances piscines sont inscrites au programme scolaire pour les cycles de primaires. En 2010, et pour 2011 l'équipe enseignante a fait le choix avec l'accord du sou des écoles, de reconduire ces séances piscines au centre Aqualone et non à Beaurepaire comme proposé par la commune, privilégiant ainsi la garantie que les séances se déroulent en continue et sans annulation ou report pour météo défavorable. Ainsi toutes les séances du cycle piscine restent continues et sur une même année scolaire.





L'année 2009 au rythme du cirque

En début d'année scolaire l'équipe enseignante souhaitait proposer aux enfants de découvrir toutes sortes d'activités au rythme du cirque. Le sou des écoles a répondu présent en finançant les séances de l'intervenante qualifiée et agréée par l'éducation nationale retenue par l'équipe enseignante. Au cours des 10 séances avec cette artiste, nos enfants ont découvert les sensations de l'équilibre, ont appris la concentration par les activités de jonglage, et ont, au fil des semaines construit toute la mise en scène nécessaire au spectacle de fin d'année.

En avril, pour donner à chacun des enfants l'occasion d'approcher au plus près la piste aux étoiles, les enseignantes et le sou leur offraient un après-midi **au Grand Cirque Pinder à Lyon**. Un spectacle grandiose qu'ils ne sont pas près d'oublier. Les étoiles scintillent encore dans leurs yeux lorsqu'ils en parlent.

Et fin juin, ce sont les enfants qui ont réservé une surprise aux parents et aux villageois en leur présentant un spectacle fruit de leurs apprentissages. Quelle fut la surprise des spectateurs, de voir déambuler les enfants sur de drôles d'engins dans la salle des fêtes, de courir sur un ballon parfois 10 fois plus gros qu'eux, ou encore de jouer les funambules sur un câble !

Cette fête de fin d'année se poursuivait naturellement par un apéritif offert par le sou, un repas estival et un jeu collectif avec des stands transformant le village en « Primarette Circus », livré à M. Loyal, au clown Joli Cœur et à quelques lionceaux et autres clowns.



Un début d'année 2009 – 2010 déjà plein de promesses



Le nouveau conseil d'administration de gauche à droite : Christian Drevet (membre), Sylvie Gutfreund (trésorière), Virginie Gallot (vice présidente), Mélanie Bourne (Présidente), Pascale Vaurs (secrétaire), Jean-Michel Charreton (secrétaire adjoint), Christèle Estre (Trésorière adjointe), Ariane Pellerin (trésorière cantine).

Absentes de la photo : Emanuelle Basset (trésorière cantine adjointe), Kate Dohollo (membre) et Cécile Roussey (membre).

Vide grenier

En effet, Le bureau du Sou des écoles nouvellement élu lors de l'assemblée générale s'est vite mis à la tâche pour assurer ses missions.

Le 25 octobre dernier le sou proposait une vente et dégustation-vente comtoise comme depuis plusieurs années mais simultanément il tentait l'expérience de son premier vide grenier. Le succès inattendu de cette première a surpris les organisateurs.

Loto

A peine un mois plus tard, le 22 novembre, un nouveau succès attendait le sou avec une salle comble pour son loto annuel.

Le conseil d'administration profite de ce bulletin municipal pour remercier les familles offrant leur aide lors des manifestations et l'équipe enseignante pour les projets proposés à nos enfants

Encore merci à tous de contribuer à notre succès.

Nous vous souhaitons une excellente année 2010.

Calendrier 2010 : Manifestations et Festivités

	C.D.F.P.	F.C.C	Sou des Ecoles	Fils d'argent	F.N.A.C.A.	A.C.C.A.	Mairie - CCAS	Conscrits
JANVIER	Samedi 30 : SPAR soirée country	Dimanche 10 : Matinée boudins (Revel)		Jeudi 7 : AG salle d'animation + repas Auberge Gourmande	Vendredi 15 : tirage des rois (Montseveroux)	Dimanche 17 : matinée boudins	Samedi 16 : 18h00 Vœux du Maire (SPAR)	
FEVRIER	Dimanche 7 : SPAR concours coinche Vendredi 19 : veillée ches Lucas	Dimanche 7 : moules frites (Bellegarde Poussieu)			Samedi 13 : SPAR concours de belote			
MARS	Mercredi 17 : festival d'humour	Dimanche 7 : Langue de boeuf (Revel) Vendredi 26 : Coinche (Moissieu)	Samedi 6 : vente des bugnes	Dimanche 7 : Thé dansant (SPAR)	Jeudi 19 : à 17h15 commémoration du cessez le feu en Algérie Samedi 20: repas annuel à Primarette (Auberge gourmande)		Vendredi 5 : conférence compostage	
AVRIL	Dimanche 4 : Chasse aux œufs Vendredi 16 : veillée (Chez Lucas) Samedi 24 : soirée Théâtre	Samedi 24 : soirée dansante (Beaurepaire)					Dimanche 18 : marché producteurs + Vente de fleurs	Date à définir : Matinée dégustation
MAI	Dimanche 23 : sortie mer	Vendredi 28 : Soirée théâtre (Primarette)			Jeudi 20 : concours départemental boule (Jardin)	Dimanche 9 : assemblée générale		
JUIN	Dimanche 6 : Dégustation surprise (SPAR)	Vendredi 4 : concours pétanque (Poussieu)	Samedi 26 : SPAR Kermesse				Vendredi 4 : conférence tri - valorisation Samedi 5 : milles couleurs (PACT)	

	C.D.F.P.	F.C.C	Sou des Ecoles	Fils d'argent	F.N.A.C.A.	A.C.C.A.	Mairie	Conscrits
JUILLET		Mercredi 14 : pétanque + feu d'artifice + repas + bal gratuit (Revel)		Jeudi 8 : pic nic		10, 11, 13 et 14 : Tir aux pigeons		
AOUT	13, 14, 15, 16 : voyage à Pougne Hérisson "Festival nombril du monde"			Dimanche 8 : pétanque		Samedi 14 : méchoui		27 - 28 - 29 vogue
SEPTEMBRE	Samedi 11 : marche semi-nocturne ou pétanque		Lundi 27 : AG			Dimanche 5 : concours de pétanque (?)	Dimanche 19 : marché des producteurs	
OCTOBRE	Vendredi 15 : AG (SPAR) Samedi 16 : Soirée Théâtre Vendredi 29 : veillée		Dimanche 24 : (SPAR) dégustation surprise + vide grenier		Vendredi 1 : AG à Cour et Buis		Vendredi 22 : conférence	
NOVEMBRE			Dimanche 21 : SPAR à partir de 14h loto		Dimanche 14 : matinée boudin (SPAR)			Date à définir : bilan de l'année
DECEMBRE	4 et 5 : Téléthon Vendredi 17 : Veillée Dimanche 19 : sortie ski			Dimanche 12 : (SPAR) matinée boudin				

MAIRIE

Tél : 04.74.84.57.27

fax : 04.74.79.51.50

mairie.primarette@territoire-de-beurepaire.fr

Ouverture au public :
le lundi et le mercredi
de 8 h 30 à 11 h
le vendredi de 16h à 18h
le samedi de 8h30 à 11h
Madame le Maire reçoit le matin
sur rendez-vous .

DECHETTERIES

BEAUREPAIRE
04.74.84.61.81

Lundi
9h-11h45 / 14h-17h45
Mercredi
9h / 11h45
Jeudi
14h / 17h45
Vendredi
9h / 11h45
Samedi
9h-11h45 / 14h-17h45

VALLEE DE LA VAREZE
04.74.20.39.16

Mardi
15h / 17h45
Mercredi
15h / 17h45
Jeudi
9h / 11h45
Vendredi
15h / 17h45
Samedi
8h-12h15 / 13h30-17h45



TELEPHONES UTILES

Mairie - PRIMARETTE	04 74 84 57 27
Ecole Primaire	04 74 84 54 69
Ecole Maternelle	04 74 84 56 83
Agence Postale	04 74 84 57 30
Stade Communal - PRIMARETTE	04 74 84 51 48
Gendarmerie - BEAUREPAIRE 17	04 74 84 60 17
Centre de Secours 18	04 74 31 47 18
Ambulances Beurepairoises	04 74 84 75 86
Ambulances des Arcades - BEAUREPAIRE	04 74 79 78 78
Maison Médicale - BEAUREPAIRE (Drs DUPERAT - MALLORY - GILIBERT - RAMON)	04 74 79 19 19
Dr BARRAL-CADIERE Pierre - BEAUREPAIRE	04 74 84 67 38
Drs LOPEZ Béatrice et Diego - JARCIEU	04 74 84 85 14
Cabinet SOINS-INFIRMIERS - BEAUREPAIRE	04 74 84 65 34
Hôpital LUZY-DUFEILLANT - BEAUREPAIRE	04 74 29 72 58
Hôpital LUCIEN HUSSEL - VIENNE	04 74 31 33 33
Clinique TRENEL - STE COLOMBE	04 74 53 72 72
Clinique ST-CHARLES - ROUSSILLON	04 74 29 28 28
Maison de Retraite - BEAUREPAIRE	04 74 79 20 90
Assistante Sociale D.I.S.S.	04 74 84 71 23
E.D.F. - 38150 - ROUSSILLON	08 36 67 13 38
E.D.F. - 07100 - ANNONAY	08 10 65 96 67
Maison de l'eau - MOISSIEU	04 74 79 50 12
Pipe-line - 26600 - CHANOS-CURSON	04 75 07 30 54
Gaz de France - BRIGNAIS	04 78 71 27 00
France Telecom Dépannage	10 13
O.P.A.C. - 38000 - GRENOBLE	04 76 20 50 50
Cadastre Hôtel des Impôts - 38200 - VIENNE	04 74 31 12 68
Centre des Impôts - 38260 - LA COTE St-ANDRE	04 74 20 20 88
Préfecture de l'Isère - 38000 - GRENOBLE	04 76 60 34 00
Sous-préfecture - 38200 - VIENNE	04 74 53 26 25
Com de Communes du Territoire de BEAUREPAIRE	04 74 84 67 29
Trésor Public - 38270 - BEAUREPAIRE	04 74 79 19 99
Office de Tourisme du Territoire de BEAUREPAIRE	04 74 84 68 84
Collège JACQUES BREL	04 74 84 62 95
École Privée LUZY-DUFEILLANT	04 74 84 61 61
Mutualité Sociale Agricole - 38200 - VIENNE	04 74 85 98 54
Mission Locale Rurale de la Bièvre - BEAUREPAIRE	04 74 79 11 05
Caisse Primaire d'Assurances Maladie - VIENNE	08 20 90 09 00

